



CONVENTION SUR LES ESPÈCES MIGRATRICES

UNEP/CMS/Action concertée 13.10

Français

Original : Anglais

ACTION CONCERTÉE POUR L'OUTARDE DE L'INDE (*Ardeotis nigriceps*)¹

Adoptée par la Conférence des Parties lors de sa 13^e réunion (Gandhinagar, février 2020)

(i). Auteur :

Gouvernement de l'Inde (Ministère de l'environnement, des forêts et du changement climatique)

(ii). Espèce cible, taxon inférieur, population ou groupe de taxons ayant des besoins communs :

Outarde de l'Inde *Ardeotis nigriceps* (Vigors) (Sibley et Ahlquist 1990)

(NB : *Ardeotis nigriceps* a été ajouté à l'Annexe I de la CMS par la COP13 en 2020)

(iii). Répartition géographique :

Historiquement, l'espèce était distribuée dans la moitié de l'Inde, du Pendjab et de l'Haryana au nord au Tamil Nadu au sud, et du Gujarat et du Rajasthan à l'ouest à l'Orissa à l'est, couvrant 11 états (Rahmani 1989) et les régions est du Pakistan (Cholistan) et du Sind. La répartition actuelle est limitée à six États de l'Inde : Rajasthan, Gujarat, Maharashtra, Karnataka et Andhra Pradesh ainsi que des observations sporadiques du Pakistan (Khan *et al.*) 2008, Dutta *et al.* 2013). Dans le Rajasthan, elle se trouve dans trois poches principales à savoir le Parc National du Désert (DNP), Mohangarh et la région de Pokhran-Ramdevra. La répartition des espèces a été réduite de 90 pour cent par rapport à son ancienne aire de répartition.

L'espèce est gravement menacée par les activités anthropiques telles que les changements dans l'utilisation des terres. L'Action concertée proposée dans le cadre de la CMS renforcera l'action en coordination en matière de conservation requise entre les États de l'aire de répartition et les agences concernées.

(iv). Résumé des activités et résultats escomptés :

1. Comprendre les variations saisonnières et l'utilisation de l'habitat par l'espèce.
2. Examiner les projets de développement existants et à venir qui peuvent avoir un impact sur l'outarde de l'Inde (OTN) afin d'éclairer la stratégie de plaidoyer grâce à laquelle des agences comme Bombay National History Society (BNHS) et Wildlife Institute of India (WII) impliqueront les organisations pertinentes pour développer des mesures d'atténuation.
3. Dans une vision à long terme, impliquer l'armée indienne pour sauver la population d'outardes dans le désert de Thar, en particulier le champ de tir de Pokhran Field.
4. Conservation de l'espèce par l'implication de la communauté dans des zones non protégées.
5. Gestion des prairies axée sur l'Outarde de l'Inde.

¹ Les appellations géographiques utilisées dans ce document n'impliquent d'aucune manière l'opinion de la part du Secrétariat de la CMS (ou du Programme des Nations Unies pour l'Environnement) concernant le statut juridique de tout pays, territoire ou zone ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document repose exclusivement sur son auteur.

6. Promotion de pratiques agricoles respectueuses de l'outarde sur les terres agricoles de son aire de répartition.
7. Identification et atténuation des principales menaces pesant sur l'espèce, tant au niveau des sites que des paysages.
8. Pression exercée par le pâturage du bétail : pression énorme du pâturage qui entraîne l'épuisement des ressources nécessaires pour l'Outarde de l'Inde spécialiste de l'habitat.

Activités

Les activités suivantes sont proposées :

- Comprendre le modèle de déplacement, le domaine vital et l'utilisation de l'habitat de l'OTN à l'aide du baguage et du suivi Satellite/GPS-GSM pendant les saisons de reproduction et hors saison de reproduction ;
- Cartographie des projets d'énergies renouvelables existants et proposés dans le paysage de l'OTN ;
- Sensibilisation de l'armée indienne à la conservation de l'espèce et de son habitat de prédilection ;
- Conservation de l'espèce par la création de zones de conservation communautaires (ZCC) dans des zones non protégées ;
- Restauration de prairies appropriées et lutte contre les espèces végétales envahissantes comme *Prosopis juliflora* (en Inde occidentale) ou *Gliricidia sp.* (Péninsule du Deccan) ;
- Promotion des cultures traditionnelles et de l'agriculture biologique ;
- Introduire des mesures d'atténuation appropriées telles que l'installation de déflecteurs et de réflecteurs pour oiseaux sur les lignes électriques existantes et l'enfouissement des nouvelles lignes de transmission proposées à proximité des sites de reproduction de l'OTN ;
- Programmes pilotes de pâturage en rotation pour faire face au problème du pâturage du bétail.

Résultats attendus

Les résultats ci-après sont attendus des activités ci-dessus :

- La sensibilisation des parties prenantes sera utile pour obtenir le soutien de la population locale en faveur de la conservation de l'espèce et de ses habitats
- Le développement de sites non protégés de l'OTN en tant que Zones de conservation communautaires (ZCC) (ou toute autre désignation appropriée) avec l'aide de communautés locales comme Bishnoi sera crucial pour la survie de l'espèce dans le désert du Thar.
- L'OTN pourra utiliser en toute sécurité les terres agricoles ou les pâturages communs, au moins en dehors de la saison de reproduction.

(v). Avantages associés :

La conservation de l'Outarde de l'Inde dans les régions arides profitera également à d'autres espèces telles que le lézard à queue épineuse *Saara hardwickii*, la chinkara *Gazella bennettii*, le renard du désert ou renard à pieds blancs *Vulpes vulpes pusilla*, le renard indien *Vulpes bengalensis*, le chat du désert etc. ainsi que la flore indigène du désert.

(vi). Délais :

1. La proposition de ZCC sera créée après la sélection des sites et la compréhension de l'intérêt des communautés locales pour la région de Pokhran-Ramdevra : un an .

2. Les programmes de sensibilisation doivent être renforcés dans le cadre du programme à long terme : continu.
3. Élaborer des outils et des lignes directrices pour la sensibilisation des intervenants, en particulier pour informer le risque financier associé aux impacts de l'énergie renouvelable sur les espèces et pour améliorer le renforcement des capacités des organismes de réglementation et des consultants : un an (besoin urgent).
4. Orientations pour les communautés locales sur les impacts sur la biodiversité locale et comment les éviter/atténuer : cinq ans.
5. Sensibilisation des parties prenantes, en particulier l'armée indienne et les communautés locales.

(vii). Relations avec d'autres actions de la CMS :

Les actions suivantes, au titre de la proposition de l'outarde de l'Inde de la CMS, peuvent être liées à diverses résolutions et initiatives :

1. Résolution 10.03 *Le rôle des réseaux écologiques pour la conservation des espèces migratrices*²
2. Résolution 11.25 *Promouvoir les réseaux écologiques pour répondre aux besoins des espèces migratrices*³
3. Résolution 10.23 *Espèces marquées pour des Actions concertées 2012-14*⁴
4. Résolution 11.10 (Rev.COP13) *Synergies et partenariats*

(viii). Priorité de conservation :

L'espèce est classée en danger critique d'extinction par l'UICN (UICN 2019).

L'espèce a disparu de 90 pour cent de son aire de répartition ; sa population a diminué de 90 pour cent en 50 ans (six générations) ; et ses menaces devraient augmenter à l'avenir (Collar *et al.* 2017).

Les lignes directrices pour un plan d'action national pour le programme de rétablissement des outardes résidentes élaboré par le ministère de l'Environnement, des forêts et du changement climatique (MoEF&C) dans le cadre de réunions consultatives avec des scientifiques, des gestionnaires et des décideurs recommandent une approche à plusieurs volets comprenant : a) la protection des habitats de reproduction par la création d'enclos à l'épreuve des prédateurs qui sont saisonnièrement inviolables des utilisations humaines consommatrices, b) l'atténuation des menaces, en particulier les lignes électriques et les infrastructures nuisibles à l'échelle du paysage, c) l'intégration des préoccupations locales relatives aux moyens de subsistance dans la planification de la conservation en encourageant des pratiques agricoles favorables à l'outarde, et d) l'adoption d'un programme de reproduction pour la conservation incluant la libération de populations d'oiseaux élevés en captivité en tant que population d'assurance contre leur disparition totale (Dutta *et al.* 2013).

(ix). Pertinence :

De la chasse a été signalée au Pakistan (Khan *et al.* 2008) dans le passé et même récemment dans les réseaux sociaux. Étant donné la population extrêmement faible de l'espèce, cette mortalité supplémentaire induite par l'homme n'est pas viable pour la survie de l'espèce (Dutta *et al.* 2011) et constitue la principale menace pour la conservation de l'espèce. La densité des lignes électriques au Rajasthan, en Inde, augmente également en raison de la production d'énergie renouvelable et constitue une menace importante associée à la migration. En Inde, la perte d'habitat et les lignes électriques constituent les principales menaces, tandis qu'au Pakistan, de vastes habitats sont encore disponibles, mais la chasse et le manque de sensibilisation à propos de l'espèce demeurent les principales menaces.

² ³Toutes consolidées et remplacées par la Résolution 12.7 (Rev.COP13) *Le rôle des réseaux écologiques pour la conservation des espèces migratrices*

⁴ Remplacée par la Résolution 12.28 (Rev.COP13) *Actions concertées*

Cette proposition de la CMS peut servir de cadre directeur pour convaincre les agences concernées d'entreprendre les actions proposées.

(x). Absence de meilleurs voies de recours :

En l'absence de remèdes tels qu'un financement adéquat, le soutien de la communauté et les obstacles à l'utilisation de la technologie il est plutôt difficile d'assurer la survie future de l'espèce (Dolman *et al.* 2015).

Destruction de l'habitat et détérioration de l'habitat : perturbation pendant la période de reproduction des oiseaux, conversion des pâturages et des terres dites « en friche » en champs cultivés, projets de développement, et augmentation des énergies renouvelables telles que les éoliennes et les centrales solaires.

(xi). Préparation et faisabilité :

Les problèmes importants suivants concernent la faisabilité pratique :

- La restauration des prairies nécessite des fonds importants ou des dispositions spéciales dans le cadre des plans de gestion
- Placer les projets d'énergie renouvelable dans le cadre d'une étude d'impact sur l'environnement (EIE) stricte et minimiser les collisions et l'électrocution des outardes en déplaçant, réalignant ou redessinant les infrastructures des lignes électriques, des éoliennes et des panneaux solaires pour minimiser les impacts des collisions sur ces dernières
- Un plan de gestion des pâturages pour les Zones protégées existe déjà, mais la majorité des oiseaux se trouvent dans des zones non protégées.
- Collaboration avec la communauté et les ONG ; des actions transfrontalières concertées avec l'aide du WWF-Pakistan aideront au rétablissement de l'espèce. Des institutions telles que BNHS, associée de longue date à la conservation de l'outarde, et en tant que partenaire international de BirdLife en Inde peuvent jouer un rôle important dans la réduction de l'écart entre le gouvernement et les communautés

(xii). Probabilité de réussite :

Une grande équipe de chercheurs et des fonds importants seront nécessaires pour mettre en œuvre l'action proposée avec le soutien du département des forêts de l'État concerné.

Les facteurs de risque incluent la non-participation des communautés à la conservation de l'espèce en dehors des zones protégées.

(xiii). Ampleur de l'impact potentiel :

Les actions proposées aideront la population d'OTN en Inde et au Pakistan. L'OTN peut être une espèce phare pour la conservation de nombreuses autres espèces dépendant du désert. L'espèce est spécifique aux prairies et partage son habitat préféré avec de nombreux animaux uniques du désert comme le lézard à queue épineuse *Saara hardwickii*, la chinkara *Gazella bennettii*, le renard du désert ou renard à pieds blancs *Vulpes vulpes pusilla*, le renard indien *Vulpes bengalensis*, le chat du désert, etc.

(xiv). Rapport coût-efficacité :

Un ensemble de lignes directrices pour la formulation d'un plan de rétablissement d'espèces spécifique à chaque État est disponible pour trois espèces d'outardes résidentes de l'Inde, à savoir l'outarde de l'Inde, l'outarde passage et l'outarde du Bengale, approuvées par le MoEF&CC (Dutta *et al.* 2013). Dans le VII, Dehradun a reçu un financement substantiel au titre de la CAMPA pour le rétablissement de l'outarde de l'Inde et de l'outarde passage, en mettant l'accent sur la conservation ex situ.

Des activités telles que la création de ZCC seront rentables. L'Action concertée aidera à faire participer la communauté et à éviter la répétition du travail entre les agences concernées. Le succès de la conservation de l'OTN dépend de la participation de divers organismes, communautés locales et ONG.

(xv). Consultations prévues/entreprises :

Le gouvernement indien a lancé un programme national de protection de l'outarde de l'Inde, qui comprend son élevage pour la conservation et la création d'un comité d'experts national d'urgence chargé de formuler des recommandations concernant le rétablissement de la population, par l'intermédiaire de sa Cour suprême.

Le WII, Dehradun ; le Département des forêts du Rajasthan et le MoEF&CC ont formé un comité chargé de surveiller les progrès des programmes de conservation ex situ et in situ avec le financement de la CAMPA.

La BNHS et d'autres organisations doivent se mettre en liaison avec l'armée indienne et les communautés locales afin d'élaborer un plan de gestion des populations d'espèces en dehors des zones protégées (ZP). Au niveau local, la BNHS a organisé des réunions de consultation avec les communautés locales de la région de Pokhran au Rajasthan, où certaines mesures pertinentes ont été testées.

Références

- Collar, N. J., H. S. Baral, N. Batbayar, G. S. Bhardwaj, N. Brahma, R. J. Burnside, A. U. Choudhury, O. Combreau, P. M. Dolman, P. F. Donald, S. Dutta, D. Gadhavi, K. Gore, O. A. Goroshko, Hong C., G. A. Jathar, R. R. S. Jha, Y. V. Jhala, M. A. Koshkin, B. P. Lahkar, G. Liu, S. P. Mahood, M. B. Morales, S. S. Narwade, T. Natsagdorj, A. A. Nefedov, J. P. Silva, J. J. Thakuri, M. Wang, Y. Zhang & A. E. Kessler, 2017. Averting the extinction of bustards in Asia. *FORKTAIL* 33: 1–26
- Dolman, P.M., Collar, N.J., Scotland, K.M. and Burnside, R., 2015. Ark or park: the need to predict relative effectiveness of ex situ and in situ conservation before attempting captive breeding. *Journal of Applied Ecology*, 52(4), pp.841-850.
- Dutta, S., A. Rahmani & Y. Jhala (2011): Running out of time? The great Indian bustard *Ardeotis nigriceps* status, viability, and conservation strategies. *European Journal of Wildlife Research* 57: 615–625.
- Dutta, S., Rahmani, A.R., Gautam, P., Kasambe, R., Narwade, S., Narayan, G. and Jhala, Y.V., 2013. Guidelines for state action plan for resident bustards' recovery programme. *New Delhi: Ministry of Environment and Forests, Government of India*.
- IUCN 2019. The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2019-1. <<https://www.iucnredlist.org>>
- Khan, A.A., Khaliq, I., Choudhry, M.J.I., Farooq, A. and Hussain, N., 2008. Status, threats and conservation of the Great Indian Bustard *Ardeotis nigriceps* (Vigors) in Pakistan. *Current Science* 96: 1079-1082.
- Rahmani, A.R. (1989): The Great Indian Bustard, Final Report, Bombay Natural History Society. Pp. 234.